

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Bundesamt für Raumentwicklung fédéral du développement territorial ARE Mobilité et Affaires internationales

Juin 2025

Fiche d'information

Trafic de loisirs et trafic touristique en Suisse

En Suisse, plus de la moitié des déplacements sont effectués par les habitants et les touristes durant leur temps libre. Le trafic touristique et le trafic de loisirs jouent donc déjà un rôle majeur, et cette tendance devrait se renforcer à l'avenir, comme l'indiquent les perspectives d'évolution du transport 2050 du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Un fait marquant : les touristes effectuent près d'un quart de leurs trajets en transports publics.

Qu'entend-on par « trafic touristique » ?

Dans sa Stratégie pour le trafic de loisirs de 2009 (cf. liens), le Conseil fédéral définit le trafic de loisirs comme suit :

Le **trafic de loisirs** désigne les déplacements effectués par la population suisse dans le cadre des loisirs quotidiens. Il ne comprend pas les déplacements pour des travaux non rémunérés tels que les travaux ménagers ou la prise en charge des enfants. Les déplacements pour des activités non rémunérées au sein d'associations ou d'organisations politiques ou les achats quotidiens ne sont pas non plus considérés comme des déplacements de loisirs.

En donnant suite au postulat Dittli, le Conseil fédéral a défini en 2024 le trafic touristique et l'a distingué du trafic de loisirs (cf. liens). Le trafic touristique comprend tous les trajets effectués par la population résidante pour des voyages touristiques en Suisse ou jusqu'à la frontière. Il comprend également tous les trajets effectués par des visiteurs étrangers qui se rendent en Suisse ou la traversent à des fins touristiques (trafic de transit).

Le **trafic touristique** est généré par les déplacements effectués par la population résidante ou les hôtes venus de l'étranger pour des loisirs, du travail ou la formation. Il se déroule en dehors de l'environnement habituel du voyageur et implique des déplacements moins fréquents et plus longs.



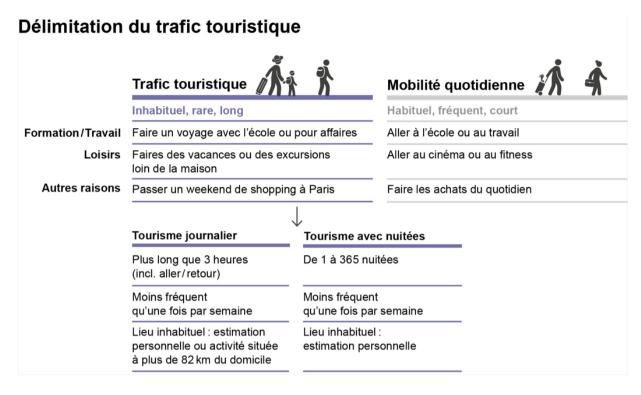


Fig. 1 : La mobilité touristique est différente de la mobilité au quotidien.

Part élevée du trafic de loisirs et du trafic touristique

Aller au restaurant, se promener dans la forêt voisine ou pratiquer d'autres activités de loisirs font partie des principales raisons pour lesquelles la population résidante en Suisse se déplace au quotidien. Depuis une quinzaine d'années, la distance parcourue chaque jour à des fins de loisirs tend toutefois à diminuer, au profit de trajets (plus longs) effectués dans le cadre d'excursions d'un jour ou de séjours plus prolongés. Au total, le trafic de loisirs de la population résidante, combiné au trafic touristique des résidents et des visiteurs étrangers, représente plus de la moitié du transport des voyageurs en Suisse.

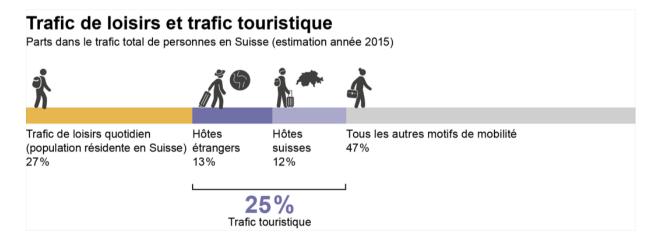


Fig. 2 : La population résidante consacre toujours plus de temps à ses déplacements de loisirs que les touristes durant leur séjour en Suisse

Avec une part de 25 % du transport total des voyageurs, le trafic touristique reste légèrement inférieur au trafic de loisirs quotidien. Cela correspond à environ 265 millions de déplacements touristiques par an (cf. fig. 3).

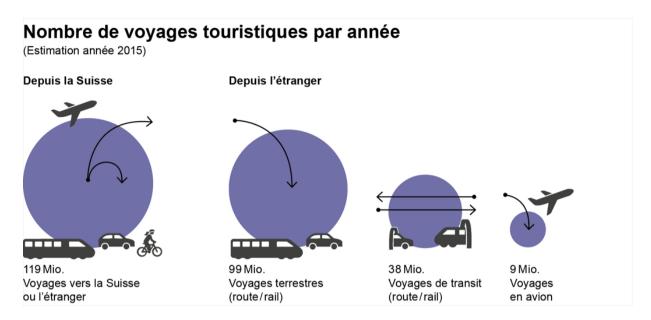


Fig. 3 : Les touristes étrangers voyagent plus souvent que les touristes suisses.

En Suisse, les touristes se déplacent principalement pour leurs loisirs ou leurs vacances. Ils se déplacent nettement moins souvent pour des raisons professionnelles ou pour faire des achats. Près d'un quart de l'ensemble des déplacements touristiques sont effectués en transports publics, contre seulement un cinquième pour les autres types de déplacements (cf. fig. 4).

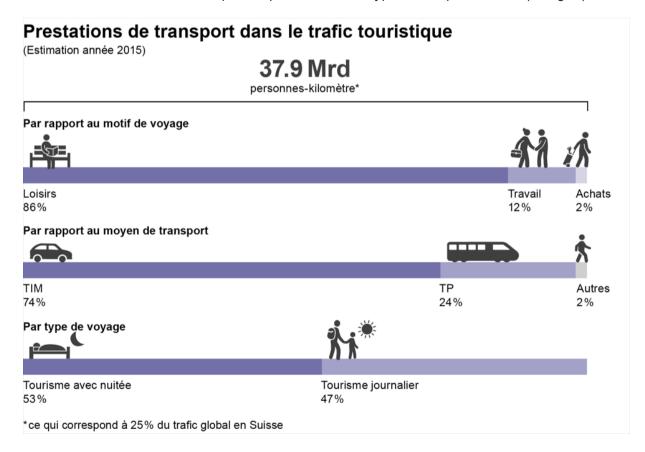


Fig. 4 : Un peu plus de la moitié des distances parcourues par les touristes correspond à des séjours avec nuitées, l'autre moitié correspond à des excursions d'une journée.

La population résidante utilise plus souvent les transports publics que les touristes étrangers pour ses voyages touristiques en Suisse ou jusqu'à la frontière. En revanche, la part des transports publics est très faible dans le trafic de transit (cf. fig. 5).

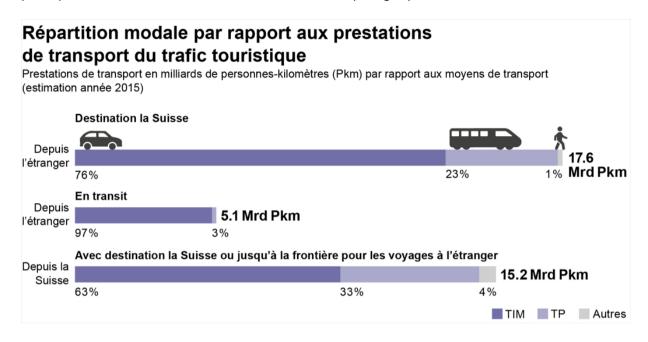


Fig. 5 : Un tiers des distances parcourues par les touristes résidant en Suisse le sont en transports publics.

Les touristes étrangers qui passent la nuit en Suisse recourent nettement plus aux transports publics (28 %) que ceux qui se contentent d'excursions d'une journée (4 %).

En été, la Suisse accueille davantage de touristes qu'en hiver ou pendant les autres saisons, mais la répartition modale varie peu d'une saison à l'autre.

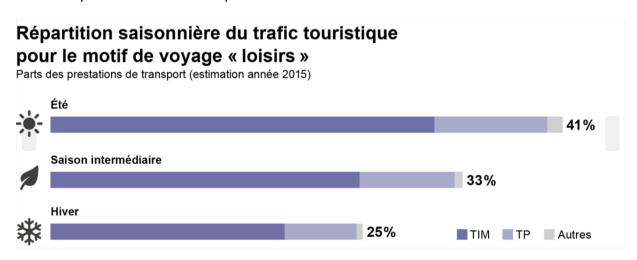


Fig. 6 : En Suisse, les touristes préfèrent voyager en été.

L'importance des voyages de loisirs et touristiques pour la politique suisse des transports

La part des transports publics dans le trafic touristique est relativement élevée. Toutefois, un transfert plus important du trafic individuel motorisé vers les transports publics est souhaitable. Puisque le trafic touristique et le trafic de loisirs représentent environ la moitié du trafic global, ce potentiel doit être exploité. Cela permettrait une utilisation plus efficace des infrastructures de transport et contribuerait, par exemple, à réduire les embouteillages aux heures de pointe. Le potentiel de transfert modal est particulièrement important pour les excursions d'une journée depuis l'étranger ainsi que pour le trafic de transit, où les transports publics restent très peu utilisés. Pour atteindre cet objectif, un échange entre tous les acteurs des secteurs du tourisme et des transports, y compris au niveau international, restera indispensable à l'avenir.

Liens

- <u>Définir le trafic touristique. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 21.4452 Dittli du 15 décembre 2021</u>
- Stratégie pour le trafic de loisirs : Rapport du Conseil fédéral de 2009
- Un plan d'action transnational pour une mobilité respectueuse du climat dans les Alpes
- Perspectives d'évolution du transport 2050